

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.049

L'An deux Mille Sept, le 12 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 avril 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 avril 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. POTENNEC représentée par M. CAU
Mme TURPIN représentée par Mme LABEYRIE

ABSENTS -EXCUSES : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **REAMENAGEMENT DU PRET**
N°MON984169EUR001
CONTRACTE AUPRES DE DEXIA CREDIT LOCAL.

VOTE : **7 ABSTENTIONS**
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Dans le cadre de la gestion de la dette, la Ville de ROYAN a sollicité DEXIA CREDIT LOCAL afin de bénéficier d'une étude d'aménagement du contrat de prêt N°MON984169EUR001 que la Ville a conclu avec DEXIA CREDIT LOCAL.

DEXIA CREDIT LOCAL a proposé un montage par lequel la Ville de ROYAN a la faculté de substituer à ce crédit un contrat de prêt répondant aux objectifs de gestion de dette de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver les dispositions suivantes :

ARTICLE 1^{er} – Pour refinancer une partie de sa dette à la date du 1^{er} Mai 2007 en refinancement des capitaux restant dus du contrat de prêt N°MON984169EUR001, la Ville de ROYAN contracte auprès de DEXIA CREDIT LOCAL un emprunt d'un montant de 14 754 667,80 €

Le remboursement anticipé du prêt susmentionné sera réalisé sans versement de fonds et sans indemnité pour un montant de 14 754 667,80 € avec refinancement d'égal montant sans mouvement de fonds et moyennant le paiement d'ICNE à la date ci-avant mentionnée, aux conditions suivantes :

- o Durée : 17 Ans
- o 1^{ère} échéance : Au 01/05/2008
- o Périodicité des échéances : Annuelle
- o Amortissement : Progressif au rythme de 5 % l'an
- o Décompte des intérêts : Exact/360
- o Frais de commission : 14 754,67 € (0,10 % du capital restant dû)
- o Montant des ICNE à la date du 1^{er} Mai 2007 : 435 250,39 € soit le taux initial de 3,89 % (Intérêts courus entre la dernière date d'échéance du prêt et la date d'effet du réaménagement.
- o Index de référence : [Cours de change EUR/CHF > Cours de change EUR/USD]
- o Taux d'intérêt :
 - du 01/05/2007 au 01/05/2010 taux fixe de 3,95 %
 - du 01/05/2010 au 01/05/2022
 - . Si le cours de change EUR/CHF > EUR/USD le taux fixe de 3,95 % s'applique
 - . Sinon le taux d'intérêts sera de : 3,95 % + 30,00 % (EUR/USD-EUR/CHF)
 - du 01/05/2022 au 01/05/2024 taux fixe de 3,95 %

ARTICLE 2 – Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 avril 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT